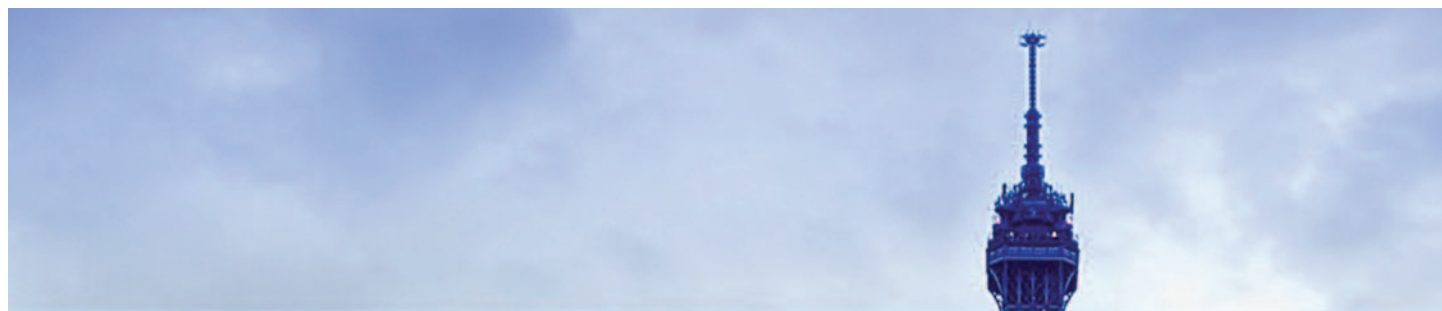




POUR RETRAITÉS



3 juin 2014

*Manifestation
nationale
unitaire des
retraités*



PERTE D'AUTONOMIE

Projet de loi sur le vieillissement : quel avenir ?

Nul ne sait ce qu'il va advenir du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, projet certes très insuffisant mais qui a le mérite d'exister.

Le texte est sur le bureau de la secrétaire d'État à la Famille, aux Personnes âgées et à la Dépendance, Laurence Rossignol. Il n'a toujours pas été présenté au Conseil des ministres. Silence de la part de Manuel Valls alors qu'il annonçait son plan d'austérité. Comment penser financer une loi ambitieuse alors qu'il propose de réduire de 10 milliards les dépenses de l'assurance maladie ?

Longtemps attendue, constamment repoussée, cette loi semblait pourtant sur les rails. Michèle Delaunay avait annoncé l'application au 1^{er} janvier 2015 de la réforme de l'APA.

Cette loi d'orientation et de programmation se veut ambitieuse. La FSU en a souligné les avancées : projet de société, la loi énumère une série de mesures pour adapter la société au vieillissement en termes de prévention, d'adaptation et d'accompagnement. Logement, urbanisme, transports adaptés, notamment, ont donné lieu à des propositions non négligeables.

Le droit au répit pour soulager la tâche des aidant-e-s est nécessaire.

Mais, la FSU l'a souligné, le texte manque de visibilité parce qu'il ne dit rien sur la question des EHPAD, second volet de la loi retardé à 2016 faute de financement, alors qu'on connaît la charge insupportable du reste à charge supporté par les intéressés et leur famille (coût mensuel moyen total d'un EHPAD : 2598 euros).

La question cruciale est bien celle des financements

Le premier volet est entièrement financé par la CASA, contribution payée par les seuls retraités imposables. La FSU, avec d'autres associations et le CESE, a dénoncé le manque de moyens mis en œuvre pour répondre aux attentes. Que vont devenir les 650 millions versés par les retraités au titre de la CASA pour 2014 ? Détournés une nouvelle fois pour d'autres finan-



© Atlantia - Fotolia.fr

La loi d'« adaptation de la société au vieillissement », tant promise, victime innocente du « pacte de responsabilité » ?

cements que la perte d'autonomie ou le handicap ? Cela serait insupportable.

À cette conception qui fait financer la perte d'autonomie par les retraités, la FSU oppose un financement solidaire dans le cadre des branches existantes de la Sécurité sociale et une logique de service public pour répondre aux besoins.

La concertation a souligné l'importance des personnels et la nécessité de créer 400 000 emplois, mais les réponses données ne correspondent pas aux besoins. La FSU exige des personnels bien formés, qualifiés,

protégés par un statut de la Fonction publique. Elle demande également la représentation des retraités par le biais de leurs syndicats dans les structures de concertation, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Beaucoup de revendications à porter le 3 juin et surtout une bataille à mener pour que la loi voie le jour. ♦

Marylène Cahouet

Lyon, le 1^{er} mai 2014

3 QUESTIONS À...



Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU

Pourquoi les retraités doivent-ils participer à la manifestation nationale unitaire du 3 juin à Paris ?

Cette manifestation est un rendez-vous majeur pour deux raisons. Tout d'abord pour les retraités eux-mêmes. Il s'agit de montrer notre détermination à ne pas accepter les mesures du gouvernement. Le blocage des pensions va impacter le pouvoir d'achat des retraités comme cela n'a

jamais été fait. Il s'agit donc de défendre un revenu du travail et de l'exiger à un niveau suffisant pour que tous les retraités puissent vivre dignement. La SFR-FSU travaille depuis des mois pour réunir les conditions unitaires les plus larges possibles pour réussir cette mobilisation.

Le gouvernement annonce 50 milliards d'économies. Outre le gel des pensions, quelles conséquences pour les retraités ?

La nouvelle baisse des dépenses publiques va avoir de graves conséquences pour la fonction publique (et ses agents puisque le gel du point d'indice est prévu jusqu'en 2017), avec des coupes sévères aussi bien dans les services de l'État que dans ceux des collectivités locales.

Cela signifie une réduction des investissements. C'est donc encore moins de services aux usagers ! En cela les retraités seront effectivement concernés : moins de

POUVOIR D'ACHAT

30 mois sans revalorisation de nos pensions : une austérité inacceptable !

Le blocage de la revalorisation des retraites est l'une des mesures phare du nouveau plan d'austérité.

Les annonces de Manuel Valls sont un choc brutal pour les 16 millions de retraités de notre pays.

Déjà, dans le cadre de la « réforme » des retraites de J.-M. Ayrault, la réactualisation de leur pension était reculée à octobre 2014. Nouvelle étape : pas de revalorisation avant octobre 2015. Il en sera probablement de même pour les retraites complémentaires. 1,3 milliard d'euros sont ainsi pris dans les poches des retraités !

Des difficultés de vie accentuées

Les salariés, les retraités subissent de plein fouet les nouvelles mesures d'austérité. Notre modèle social fondé sur la redistribution et les solidarités est en voie de destruction : les coups de rabots sur plusieurs prestations sociales, les atteintes contre les services publics, les reculs sur les remboursements de santé vont créer des difficultés de vie pour tous et en particulier pour les plus pauvres. Geler l'actualisation des pensions accélère le décrochage pensions/salaires engagé par les différentes réformes. Une dernière étude de l'INSEE le confirme⁽¹⁾. En 2010, le ratio pension moyenne/ revenu moyen d'activité n'était plus que de

66 % (contre 77 % en 1993) et ne serait plus que de 57 % en 2060 voire 48 % si les salaires progressent de 2 %. Une baisse de 16 % dans l'hypothèse la plus favorable. Le niveau de vie moyen des retraités ne se situerait plus qu'entre 70 % et 85 % de celui des actifs. La part du PIB consacrée au versement des pensions serait en recul. C'est insupportable. Un retraité sur deux vit actuellement avec moins de 1 256 euros mensuels. 11 % sont sous le seuil de pauvreté. Leur situation va se dégrader avec un impact réel sur la consommation, l'accès aux soins... l'aide aux enfants ou petits enfants. Les inégalités vont continuer à se creuser.

Le gouvernement manœuvre en recul

La retraite n'est pas un privilège mais un droit pour tous les salariés. Après le choc des annonces, les mobilisations unitaires en préparation ont contraint Manuel Valls à manœuvrer en recul. Il corrige à la marge son plan d'austérité : maintien de l'indexation pour le mini-

mum vieillesse, mesures pour les retraités percevant moins de 1200 euros de revenus mensuels⁽²⁾⁽³⁾. Ce premier recul, ne change rien sur le fond du plan d'austérité présenté. Des millions de retraités verront leur pouvoir d'achat continuer à régresser. Il montre que nos interventions et notre mobilisation sont utiles et efficaces. Il renforce notre conviction que notre mobilisation unitaire doit

s'amplifier pour imposer d'autres choix économiques et sociaux. Le 3 juin, mobilisons nous. ♦

Joël Chenet

Loctudy, le 1^{er} mai 2014

(1) INSEE analyse n°17 avril 2014

(2) Sous forme de crédit d'impôt, 4 à 6 millions de retraités pourraient être concernés.

(3) Des mesures sont aussi annoncées pour une partie des fonctionnaires.

Tous ensemble,
nous le dirons
le 3 juin à Paris



services de proximité, de transports, d'accès aux soins, d'aides à la personne... et donc plus de difficultés au quotidien avec le risque d'accroître encore les inégalités. Et la Sécurité sociale est impactée, accès aux soins, déremboursements... Quant à la loi sur la perte d'autonomie, elle est repoussée...

Des médias « bien-pensants » présentent volontiers les retraités comme des « privilégiés égoïstes » (Le Monde, novembre 2011). Cette bataille ne risque-t-elle pas

d'apparaître comme un combat égoïste ?

Il faut tordre le cou à cette idée. Les retraités, à de rares exceptions, comme la très grande majorité des citoyens, ne sont pas des nantis. Pour tous, le départ à la retraite s'accompagne d'une perte conséquente de revenus. Il est donc juste d'exiger aussi des pensions de haut niveau. Il existe des inégalités qu'il faut corriger, notamment entre hommes et femmes. Et puis, il ne faut pas perdre de vue le principe de solidarité intergénérationnelle. Les

questions des retraités concernent tous les actifs car ceux qui travaillent aujourd'hui sont les retraités de demain. Et ce combat touche aussi un point essentiel : reconnaître la place et le rôle des retraités qui changent dans notre société, et c'est une bonne chose. Le plan d'austérité annoncé par le gouvernement n'est pas plus acceptable par les actifs que par les retraités et tous doivent se faire entendre. C'est donc un intérêt commun que nous défendrons le 3 juin prochain et la FSU y prendra toute sa place !

Appel à la mobilisation des retraité(e)s

Alors que le pouvoir d'achat des retraités baisse depuis des années, le gouvernement entend geler les pensions jusqu'en octobre 2015.

C'est INACCEPTABLE !

Trop de retraités, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté.

Il annonce de nouvelles mesures « d'économies » que nous ne pouvons accepter :

- **10 milliards « d'économies » pris sur l'assurance maladie, c'est une régression évidente dans l'accès aux soins !**
- **18 milliards « d'économies » sur le fonctionnement de l'État et 11 milliards pris sur les collectivités locales : c'est une nouvelle régression des Services Publics, qui impactera l'ensemble de la société (recul des services de proximité, des transports...).**
- **Le gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures d'économies à l'encontre des retraités comme éléments du « pacte de responsabilité » qui aggravent la situation des retraités. Les réactions négatives à ce plan d'austérité ont permis un infléchissement dérisoire pour les pensions inférieures à 1 200 €. L'éventuelle revalorisation du niveau de l'inflation au 1^{er} octobre 2014 est tout à fait insuffisante et n'améliorera pas la situation des retraités concernés.**

Pour nos organisations, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées.

L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraites, le retour de la croissance. C'est la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises, qui créeront les ressources nécessaires. La politique accroissant l'austérité appellera d'autres reculs, alimentera la spirale infernale de la baisse de la demande, de la récession, des baisses d'emplois et des cotisations... **Il est urgent de mettre en place d'autres orientations économiques** et budgétaires et un autre partage des richesses.

Depuis 1986, les réformes se sont succédé pour durcir les conditions d'obtention de la retraite et réduire leur niveau : passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, indexation des retraites sur les

prix et non sur les salaires, décote, allongement des durées de cotisation... suppression de la demi-part supplémentaire aux veufs et veuves, fiscalisation brutale du supplément de 10 % pour les retraités ayant eu trois enfants et plus, et, depuis le 1^{er} avril 2013, instauration d'une taxe de 0,3 % pour les retraités imposables. C'est la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA).

Refusons toute nouvelle dégradation. Pour nos organisations, l'heure est à la mobilisation autour de ces revendications principales :

- **contre le gel des pensions et retraites;**
- **pour l'amélioration du pouvoir d'achat** de tous les retraités, et le retour à la revalorisation annuelle des retraités, des pensions et pensions de réversion;
- **pour qu'une loi progressiste** sur l'adaptation de la société au vieillissement soit déposée **dès maintenant** par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale, débattue et votée;
- **pour le développement de services publics** de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé, etc.).

**Nos organisations vous appellent à intervenir
par une mobilisation, la plus large,
le 3 JUIN 2014 à PARIS**

Pour vous rendre à la manifestation, prenez contact avec les sections SFR-FSU locales